



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 avril 2000

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 18 Avril 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 4 Mai 2000

**Convention d'objectifs entre la Ville de Niort et l'association de gestion
des Foyers de Jeunes Travailleurs de la ville de Niort**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Gérard GAUDUCHON,
M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles
FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul
SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel
GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève
RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme
Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M.
Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Hervé LAMPIN,
M. Claude VITELLINI, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert
PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Claude PAGES donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
M. Alain BAUDIN donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
Mme Marie-Josèphe SOULISSE donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.
Mme Chantal BARRE donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Jean PILLET.

Excusés :

Conseillers :

M. Frédéric ROUILLE, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M.
Jacques VANDIER

DELIBERATION D200239

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 avril 2000

CAMJI

**Convention d'objectifs entre la Ville de Niort et l'association de
gestion des Foyers de Jeunes Travailleurs de la ville de Niort**

Madame Nadine PINSON, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Vous avez adopté, par délibération du 28 octobre 1996, une convention d'objectifs s'inscrivant dans la démarche de préfiguration du CAMJI en matière de diffusion musicale et d'exposition de jeunes artistes plasticiens.

Cette convention arrive à son terme et l'ouverture prochain de la salle du CAMJI la rend caduque.

Cependant, le bilan de ces trois ans et trois mois de partenariat, s'il apporte des enseignements sur le mode de relation au public que doit développer le CAMJI, fait apparaître aussi des arguments qui militent pour une pérennité du partenariat se déclinant en terme de complémentarité vis à vis du CAMJI et d'identité territoriale en terme de rôle social et culturel, auprès d'une population spécifique aux quartiers que les deux équipements de l'association de gestion des FJT recouvrent.

En ce sens, le projet présenté par l'association de gestion des Foyers de Jeunes Travailleurs répond aux soucis de la municipalité d'apporter une réponse de proximité aux attentes de la population d'un quartier en s'inscrivant dans un maillage ville et un réseau culturel régional constitué sur la base d'équipements menant à bien des actions similaires.

Ces ambitions correspondant aux objectifs de la politique municipale et du contrat de ville en matière d'animation culturelle et d'insertion sociale.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- reconduire le partenariat avec l'association de gestion des Foyers de Jeunes Travailleurs sous forme d'un nouveau contrat d'objectifs.
- accorder une subvention de 150 000,00 francs pour l'année 2000 (montant identique à la convention précédente).
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjointe Déléguée à signer la convention ci-annexée.

(Mme Françoise BILLY, Présidente de l'Association de gestion des Foyers de Jeunes Travailleurs, n'ayant participé ni au débat, ni au vote)

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	1

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjointe Déléguée

Nadine PINSON

[Ordre du jour](#)